

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF (CQP ALS)

CHARTRE DE L'ÉVALUATEUR(TRICE) – CQP ALS

La présente charte a pour objectif de présenter les principes fondamentaux que s'engagent à respecter chaque évaluateur missionné par l'Organisme de Formation dans le cadre de la conduite des évaluations. Notre éthique se fonde sur les valeurs suivantes (qui constituent en même temps des principes d'action)

INDEPENDANCE

L'évaluateur agit en toute indépendance par rapport au candidat qu'il évalue. Exempt de tout conflit d'intérêt susceptible de nuire à la qualité de l'évaluation. Il ne peut par ailleurs accepter aucun avantage de quelque nature que ce soit de la part du candidat.

INTEGRITE

L'évaluateur rend compte de ses investigations de manière honnête et précise, en privilégiant l'écoute et en prenant en compte de façon raisonnée la pluralité des points de vue. Il met en évidence les faits en toute objectivité, qu'il s'agisse des points forts ou d'axes d'amélioration identifiés.

CONFIDENTIALITE

L'évaluateur est soumis à une obligation de confidentialité concernant l'ensemble des informations et documents dont il pourrait avoir connaissance dans l'exercice de sa mission. Il protège les informations recueillies et ne les utilise pas pour en retirer un bénéfice quel qu'il soit.

IMPARTIALITE

L'évaluateur mène ses activités d'évaluation en toute impartialité. Il agit en qualité de personne missionnée par l'organisme de formation ; ceci implique une distanciation par rapport à des modes de fonctionnements individuels. Sans parti pris, il conserve un état d'esprit objectif tout au long du processus d'évaluation pour garantir la fiabilité de son analyse.

APPROCHE FACTUELLE

L'évaluateur adopte des méthodes rationnelles privilégiant le recueil d'informations et l'analyse d'éléments factuels. Cette méthodologie permet l'obtention de conclusions d'évaluation fiables et qui sont garantes de la valeur ajoutée du processus évaluatif.

LES QUALITES ET VALEURS DES EVALUATEURS

TRANSPARENCE

INTEGRITE

SERENITE

HONNETETE

OUVERTURE D'ESPRIT

BIENVEILLANCE

Je soussigné, M./Mme à s'engager à respecter la présente charte dans l'ensemble des missions de formation qui lui sont confiées par l'Organisme de Formation conventionné par l'organisme délégataire

Fait le :/...../.....

A

Signature